



Entraîneurs

Cédric RAFFIN
CN 3^e DAN
DIF - CQP

Eddy POULINET
CN 1^{re} Dan
Diplôme d'Animateur Fédéral karaté

N° DU CLUB 0440057

☎ RENSEIGNEMENTS
Sylvie Le Boursicaud
06 95 38 89 63

📍 ADRESSE ENTRAINEMENTS
Salle de la Corderie
Allée des Tennis 44560 Paimboeuf



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

KARATÉ SHOTOKAN - SAISON 2021/2022

Nom et prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone

@mail

Contact à prévenir Nom prénom Tél.

Je soussigné Demeurant à

- Certifie avoir pris connaissance et accepté les termes du règlement intérieur du dojo.
- Autorise le Karaté Club Paimboeuf Omnisports à utiliser les photographies, films et œuvres originales réalisées dans le cadre du club.
- Ne souhaite pas souscrire à l'assurance complémentaire de la fédération.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

- Autorise le professeur de karaté ou son adjoint à prendre en cas d'urgence toutes décisions de prise en charge de transport ou d'hospitalisation prescrites par le médecin appelé en cas d'impossibilité de me joindre (ou mon conjoint) ou d'obtenir l'avis favorable de mon médecin de famille qui est :

Nom du médecin Tél.

La présente autorisation vaut pour mon enfant

- Certifie m'assurer de la présence d'un animateur à l'heure du cours suivi par mon enfant, pendant la saison 2021/2022.
Un empêchement subi pouvant expliquer l'absence du professeur.

Fait à Le

SIGNATURE de l'adhérent ou de son représentant légal

REGLEMENT chèques (1, 2 ou 3 fois)

Banque

- Chèque N° Montant €
- Chèque N° Montant €
- Chèque N° Montant €
- Liquide €

HORAIRES

MARDI	18h00 - 19h00	CEDRIC	De 2015 inclus (6 ans) à 2011 inclus (10 ans) au 01/09/2021
	19h00 - 20h00		A partir de 2010 inclus (11 ans) au 01/09/2021 et +
JEUDI	19h00 - 20h00	EDDY	A partir de 16 ans

TARIFS 2021/2022

De 2015 à 2011 inclus	100 € (licence + cours + assurances)
A partir de 16 ans	135 € (licence + cours + assurances)

Répartition horaire pouvant évoluer selon le nombre et le niveau des enfants

REPRISE DES ENTRAINEMENTS

LE 14 SEPTEMBRE 2021

En l'absence de l'ensemble des documents d'inscription, il n'est pas possible d'accéder aux cours.

INSCRIPTIONS

LE VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021 au DOJO à partir de 18 h

DOJO DE KARATE - Allée des tennis PAIMBOEUF

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à la date d'inscription proposée, vous pouvez imprimer le bulletin d'inscription sur le site et venir avec le dossier complet au premier cours.



RENSEIGNEMENTS
Arlette GAUGUET
06 29 85 88 47

Professeur
JOSE COELHO

ADRESSE ENTRAINEMENTS
Salle de la Corderie
Allée des Tennis 44560 Paimboeuf

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

TAÏ CHI et QI QONG - SAISON 2021/2022

Nom et prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone

@mail

Contact à prévenir Nom prénom Tél.

Je soussigné Demeurant à

- Certifie avoir pris connaissance et accepté les termes du règlement intérieur du KCPO.
- Autorise le Karaté Club Paimboeuf Omnisports à utiliser les photographies, films et œuvres originales réalisées dans le cadre du club.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS à remplir s'il y a lieu

- Autorise le professeur ou son adjoint à prendre en cas d'urgence toutes décisions de prise en charge de transport ou d'hospitalisation prescrites par le médecin appelé en cas d'impossibilité de me joindre (ou mon conjoint) ou d'obtenir l'avis favorable de mon médecin de famille qui est :

Nom du médecin Tél.

La présente autorisation vaut pour mon enfant

- Certifie m'assurer de la présence d'un animateur à l'heure du cours suivi par mon enfant, pendant la saison 2021/2022.
Un empêchement subi pouvant expliquer l'absence du professeur.

Fait à Le

SIGNATURE de l'adhérent ou de son représentant légal

REGLEMENT chèques (1, 2 ou 3 fois) Banque

Chèque N° Montant €

Chèque N° Montant €

Chèque N° Montant €

Liquide €

HORAIRES

SAMEDI 9h30 - 11h00

TARIF

1,30 h de cours 110 €

REPRISE DES COURS

LE 18 SEPTEMBRE 2021

En l'absence de l'ensemble des documents d'inscription, il n'est pas possible d'accéder aux cours.

INSCRIPTIONS

LE VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021 au DOJO à partir de 18 h

DOJO DE KARATE - Allée des tennis PAIMBOEUF

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à la date d'inscription proposée, vous pouvez imprimer le bulletin d'inscription sur le site et venir avec le dossier complet au premier cours.



RENSEIGNEMENTS
Arlette GAUGUET
06 29 85 88 47

Professeur
LAETITIA GAUGUET

ADRESSE ENTRAINEMENTS
Salle de la Corderie
Allée des Tennis 44560 Paimboeuf

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

FITNESS - SAISON 2021/2022

Nom et prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone

@mail

Contact à prévenir Nom prénom Tél.

Je soussigné Demeurant à

- Certifie avoir pris connaissance et accepté les termes du règlement intérieur du KCPO.
- Autorise le Karaté Club Paimboeuf Omnisports à utiliser les photographies, films et œuvres originales réalisées dans le cadre du club.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS à remplir s'il y a lieu

- Autorise le professeur ou son adjoint à prendre en cas d'urgence toutes décisions de prise en charge de transport ou d'hospitalisation prescrites par le médecin appelé en cas d'impossibilité de me joindre (ou mon conjoint) ou d'obtenir l'avis favorable de mon médecin de famille qui est :

Nom du médecin Tél.

La présente autorisation vaut pour mon enfant

- Certifie m'assurer de la présence d'un animateur à l'heure du cours suivi par mon enfant, pendant la saison 2021/2022.
Un empêchement subi pouvant expliquer l'absence du professeur.

Fait à Le

SIGNATURE de l'adhérent ou de son représentant légal

REGLEMENT chèques (1, 2 ou 3 fois) Banque

Chèque N° Montant €

Chèque N° Montant €

Chèque N° Montant €

Liquide €

HORAIRES	
MARDI	20h30 - 21h30
JEUDI	20h30 - 21h30

TARIF	
2 h de cours	115 €

REPRISE DES COURS

LE 14 SEPTEMBRE 2021

En l'absence de l'ensemble des documents d'inscription, il n'est pas possible d'accéder aux cours.

INSCRIPTIONS

LE VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021 au DOJO à partir de 18 h

DOJO DE KARATE - Allée des tennis PAIMBOEUF

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à la date d'inscription proposée, vous pouvez imprimer le bulletin d'inscription sur le site et venir avec le dossier complet au premier cours.



RENSEIGNEMENTS
Arlette GAUGUET
06 29 85 88 47

Professeur
LAETITIA GAUGUET

ADRESSE ENTRAINEMENTS
Salle de la Corderie
Allée des Tennis 44560 Paimboeuf

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

PILATES - SAISON 2021/2022

Nom et prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone

@mail

Contact à prévenir Nom prénom Tél.

Je soussigné Demeurant à

- Certifie avoir pris connaissance et accepté les termes du règlement intérieur du KCPO.
- Autorise le Karaté Club Paimboeuf Omnisports à utiliser les photographies, films et œuvres originales réalisées dans le cadre du club.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS à remplir s'il y a lieu

- Autorise le professeur ou son adjoint à prendre en cas d'urgence toutes décisions de prise en charge de transport ou d'hospitalisation prescrites par le médecin appelé en cas d'impossibilité de me joindre (ou mon conjoint) ou d'obtenir l'avis favorable de mon médecin de famille qui est :

Nom du médecin Tél.

La présente autorisation vaut pour mon enfant

- Certifie m'assurer de la présence d'un animateur à l'heure du cours suivi par mon enfant, pendant la saison 2021/2022.
Un empêchement subi pouvant expliquer l'absence du professeur.

Fait à Le

SIGNATURE de l'adhérent ou de son représentant légal

REGLEMENT chèques (1, 2 ou 3 fois) Banque

Chèque N° Montant €

Chèque N° Montant €

Chèque N° Montant €

Liquide €

HORAIRES

Mardi	10h - 11h
-------	-----------

TARIFS 2021/2022

1 h de cours	100 €
--------------	-------

REPRISE DES COURS

LE 14 SEPTEMBRE 2021

En l'absence de l'ensemble des documents d'inscription, il n'est pas possible d'accéder aux cours.

INSCRIPTIONS

LE VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021 au DOJO à partir de 18 h

DOJO DE KARATE - Allée des tennis PAIMBOEUF

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à la date d'inscription proposée, vous pouvez imprimer le bulletin d'inscription sur le site et venir avec le dossier complet au premier cours.



RÈGLEMENT INTERIEUR VALABLE POUR TOUTES LES SECTIONS



Nous proposons une facilité de paiement en 3 versements maximum. Pour un 3^e adhérent dans la même famille : une réduction de 10 % sera accordée sur la totalité. Pour deux activités au sein du club : la même réduction de 10 % sur la totalité sera accordée.

Une période d'essai de **deux séances** est proposée uniquement aux nouveaux adhérents.

Aucun motif ne pourra justifier le remboursement de tout ou partie de l'adhésion après cette période d'essai.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION :

- Certificat médical de non contre-indication médicale à la pratique de la section concernée
(tous les ans pour le karaté et tous les 3 ans pour les autres sections)
- Fiche individuelle remplie ;
- Une photo d'identité pour le karaté ;
- Règlement de l'adhésion : un, deux ou trois chèques (montant rond) ou en liquide (montant total de la cotisation) une attestation de règlement sera fournie sur demande
 - **Pour la remise en forme**, qui a lieu dans une salle adaptée, il faut prévoir une paire de chaussures de sport spécifique,
 - **Pour le Pilâtes**, prévoir une tenue de sport,
 - **Pour le Tai chi & Qi Gong**, prévoir un pantalon ample et T-shirt + chaussons adaptés.
 - **Pour le karaté**, prévoir karaté gi (kimono)

En l'absence de l'ensemble de ces documents, il ne sera pas possible d'accéder aux cours.

- 1) Ce lieu de pratique est le vôtre, respectez-le.
- 2) Respectez les autres membres du club :
 - En ayant toujours un vêtement de sport propre (karaté-gi, jogging etc.)
 - En ne portant aucun bijou (bague, bracelet, chaîne, montre, piercing...)
 - En ayant des ongles (pieds et mains) coupés ras, ceci pour ne pas blesser vos partenaires,
 - En ne faisant aucun chahut dès que vous êtes entré dans le dojo de karaté,
 - En saluant chaque fois que vous entrez ou sortez du dojo.
- 3) Soyez ponctuel.
- 4) Ne quittez jamais la salle sans en avoir demandé l'autorisation au professeur.
- 5) Toute blessure contractée lors d'un entraînement **DE KARATE** devra être signalée au responsable au plus tard, avant la fin du cours (le club devant déclarer tout accident lié à la section KARATE à la Mutuelle Nationale des Sports sous 48 heures) pour permettre à l'accidenté une indemnisation par l'assurance.
- 6) Le prix des cours est payable d'avance. Il s'agit d'un abonnement forfaitaire. Toute absence pour quelque cause que ce soit ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. **De même toute cotisation réglée ne sera en aucun cas remboursée y compris cas de force majeure (état sanitaire)** (sauf longue maladie avec certificat, dans ce cas, un avoir sera accordé valable 2 ans).
- 7) Les professeurs et le K.C.P.O déclinent toute responsabilité en matière de vols ou de dégradations pendant les cours.
- 8) **Pour la section karaté : le club n'est en aucun cas responsable des enfants dans les vestiaires et en dehors des cours.**
- 9) Pour le passage des grades, il sera tenu compte de l'assiduité.
- 10) La présence des parents dans le dojo pendant les cours n'est pas autorisée sauf karaté famille.
- 11) Ce présent règlement doit être accepté dans sa totalité et appliqué par tous.